



## Fiche 2 – La IV<sup>ème</sup> République : un régime éphémère (1944 - 1958)

### INTRODUCTION

La libération de la France, en 1944, signifie aussi la disparition du régime de Vichy. La majorité des français ne souhaite pas le retour à la III<sup>ème</sup> République ; régime associé à la défaite de 1940. Il s'agit donc de mettre en place de nouvelles institutions reflétant l'aspiration générale à davantage de démocratie. **Quelles seront les caractéristiques du nouveau régime ? Pourquoi la IV<sup>ème</sup> République n'a-t-elle pas pu s'implanter durablement en France ?**

#### I- La Mise en place de nouvelles institutions.

##### 1) Le gouvernement provisoire de la République française (GPRF)

Alors que la France est libérée et que le régime de Vichy s'est effondré, il y a nécessité de construire de nouvelles institutions. Dans l'esprit des résistants, celles-ci doivent traduire la profonde aspiration à la démocratie qui existe dans le pays. D'ailleurs, le droit de vote des femmes est déjà acquis depuis le printemps 44. Afin d'assurer la transition vers cette nouvelle République, d'organiser « l'épuration » des collaborateurs et de lancer la reconstruction du pays, un gouvernement provisoire est instauré en septembre 1944 (GPRF). Il est présidé par le président Gaulle, chef de la France libre durant la guerre.

Quelles sont les forces politiques en présence au sein du GPRF ? Charles de Gaulle doit composer avec les trois différents courants qui ont conduit la Résistance. On parle de « tripartisme » pour évoquer la prédominance de ces partis. Il s'agit des communistes (PCF), des socialistes de la SFIO et du Mouvement républicain populaire (MRP), formation plus à droite que les deux partis précédents. Au total, la gauche est majoritaire.

##### 2) de Gaulle contre les partis politiques.

Les trois principaux partis se prononcent pour une constitution donnant la prépondérance aux élus du Parlement (pouvoir législatif). De Gaulle, à l'inverse, milite pour un pouvoir exécutif fort. Pour monter son opposition, il démissionne du GPRF en janvier 1946. Au mois de Juin, par le discours de Bayeux, de Gaulle incite une nouvelle fois les électeurs à refuser un projet de constitution qui accorde l'essentiel des pouvoirs à l'Assemblée. Il dénonce alors le « régime des partis »

Finalement, les français adoptent, par référendum, le projet des partis en octobre 1946. La IV<sup>ème</sup> République est fondée malgré la volonté de de Gaulle.

##### 3) La constitution de la IV<sup>ème</sup> République.

Les institutions de la IV<sup>ème</sup> République installent un régime d'assemblée. En effet, la prépondérance revient au Parlement, composé d'une Assemblée nationale élue au suffrage universel direct et d'un Conseil de la République formé de membres élus par voies indirecte. Le pouvoir exécutif est principalement entre les mains du Président du Conseil, investi par l'Assemblée. Celle-ci peut renverser



son gouvernement (ensemble des ministres) par le vote d'une motion de censure. Le président de la République, élue par le Parlement, dispose, pour sa part, de pouvoirs restreints.

Les premières élections législatives (nov 1946) accordent 28% des voix au PCF, 26% des voix au MRP et 18% à la SFIO. Début 47, le socialiste Vincent Auriol est élu président de la République pour sept ans.

## **II- La reconstruction économique et sociale**

### 1) Les nationalisations

Après la guerre, reconstruire et moderniser la France apparaît comme une tâche urgente. Les trois partis au pouvoir s'entendent sur une action forte de l'Etat dans l'économie et le social. L'énergie, le crédit et les assurances font l'objet de nombreuses nationalisations (EGF, Air France).

### 2) La planification

Sous l'impulsion de Jean Monnet, la planification est mise en place en 1946. Incitative, celle-ci doit coordonner l'action des différents acteurs économiques et sociaux afin de moderniser agriculture, industrie et transports.

### 3) L'Etat-providence

La protection des travailleurs est renforcée par l'intervention de l'Etat. Les comités d'entreprise sont créés et la Sécurité Sociale est généralisée en 45.

### 4) La construction européenne.

La France de la IV<sup>e</sup> République participe activement aux premières étapes de l'union de l'Europe (CECA en 1951, traité de Rome en 1957). Robert Schuman et Jean Monnet font partie des « pères de l'Europe ».

## **III- L'instabilité du Régime**

### 1) Les crises de 1947 et la montée des oppositions.

La France subit les conséquences de la bipolarisation du monde lors du début de la guerre froide. Ainsi, les communistes refusent le plan Marshall, condamnent la guerre d'Indochine et la politique de rigueur économique. Dans ce contexte, le président du Conseil socialiste Ramadier révoque les ministres communistes en 1947. C'est la fin du tripartisme et le PCF entre dans l'opposition, adversaire de l'alliance entre la France et les Etats-Unis.

La même année, une nouvelle force politique fait une entrée en force : le Rassemblement du peuple français (RPF). Cette formation politique soutient le général de Gaulle et proclame son intention de mettre fin aux institutions de la IV<sup>e</sup> République.

Attaqué sur sa droite comme sur sa gauche, le régime en place peine à trouver des majorités gouvernementales durables. Celles-ci ne peuvent être obtenues que par des coalitions éphémères (SFIO, MRP, parti radical), éclatant au gré des vicissitudes de l'actualité coloniale ou sociale. Il en ressort une grande instabilité, une impuissance fréquente, une faiblesse des équipes gouvernementales et une lassitude de l'opinion publique.

### 2) Les succès éphémères d'Antoine Pinay et de Pierre Mendès-France.

Quelques personnalités politiques sortent néanmoins du lot et parviennent à mener des actions efficaces : Antoine Pinay (président du Conseil en 52, droite modérée) réussit à réduire l'inflation. Pierre Mendès-France (président du conseil en 54-55, parti radical) met fin à la guerre d'Indochine (accords de Genève, 1954), prépare la décolonisation de la Tunisie, établit une communication plus directe et plus moderne entre le pouvoir politique et les citoyens.

### 3) Le poujadisme

A partir de 1956, une autre force électorale hostile au régime de la IV<sup>e</sup> République émerge : le poujadisme. Animé par Pierre Poujade, ce mouvement prétend prendre la défense des petits commerçants et artisans, des paysans, des laissés-pour-compte de la modernisation de la France et de la décolonisation. Le Parlement est sa cible préférée. Le poujadisme est en partie animé par des éléments d'extrême droite ultra nationaliste.

## **IV- L'échec**

### 1) La « question algérienne »

Depuis 1954, la France est en guerre contre les indépendantistes algériens (FLN). Malgré l'envoi des appelés sur le terrain à partir de 1956 et quelques réformes en faveur des musulmans sous le gouvernement de Guy Mollet, l'armée ne parvient pas à mettre fin à la rébellion. De plus, une grande partie des Français d'Algérie (les « pieds-noirs ») s'opposent à toute solution négociée qui conduirait à l'autodétermination de ce territoire français peuplé majoritairement de musulmans.

### 2) Le 13 mai 1958.

Le 13 mai 1958, à Alger, les partisans de l'Algérie française manifestent violemment. Des officiers, comme le général Salam, forment un comité de salut public. Les insurgés s'opposent ainsi à toute tentative de négociation de Paris avec le FLN. C'est une crise politique majeure pour le pouvoir politique. Les Français sont profondément divisés.



### 3) La chute du régime

Dans ce contexte dramatique, le président de la République, René Coty, fait appel à un militaire en retraite, le général de Gaulle, comme président du Conseil. Celui-ci accepte à deux conditions : obtenir les pleins pouvoirs pour régler la question algérienne et mettre fin aux institutions de la IV<sup>e</sup> République pour fonder un nouveau régime.

De Gaulle est investi président du Conseil par une large majorité de l'Assemblée le 1er juin 1958. En septembre, il fait approuver par référendum la constitution de la V<sup>e</sup> République. En décembre, il est élu président de la nouvelle République.

### **CONCLUSION**

Attaquées à gauche comme à droite, les institutions de la IV<sup>e</sup> République se sont révélées trop faibles pour faire face aux problèmes de l'après-guerre : décolonisation, guerre froide, impératifs socio-économiques. Cependant, ce régime a su permettre plusieurs évolutions positives : modernisation industrielles, renforcement de la démocratie, progrès sociaux, construction européenne.